Mail reçu le 29/10/2022 à 09h59

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

je donne mon accord sur ce programme dans sa partie transport de sable par camions comme d'avril à juin cette année .

En précisant cependant que cette méthode est en désaccord avec les problèmes aggravés du réchauffement climatique et ceux des énergies

(carburant ,pollution)

Je ne peux être d'accord avec les extractions de sable au large par la méthode hydraulique (besoin d'énergie en électricité , faune ,flore ,fonds océaniques

ainsi que plage ,dunes pour relier à la source électrique terrestre questionnent encore plus vivement sur les conséquences .)

J'ai lu que tout était validé ,sans risque divers ...par divers responsables suite à une enquête approfondie .

L'enjeu est très important pour préserver momentanément le trait de côte au sud de Soulac avec cette prime -aide ,subvention possiblement accordée par l'Europe pour les 10 prochaines années ....

Propriétaire d'une maison léguée par mes grands-parents à laquelle je suis très attachée sentimentalement située à 300 m du front de mer , je crains que mes enfants ;petits-enfants n'assistent à une érosion telle qu'elle provoquerait sa disparition .

Je suis donc très concernée .

Je ne peux cependant me résoudre à soutenir ce programme sans les réserves ci-dessus ,et seulement dans sa phase "sable -camions" .

Avec mes salutations

C.V.L